

## **RÉSUMÉ**

### **1. Titre promotionnel :**

La reconnaissance d'acquis de l'apprentissage non scolaire aide à l'obtention d'un diplôme

### **2. But de la recherche**

Le but de cette recherche est de faire une synthèse des écrits sur les pratiques de reconnaissance, validation et accréditation (RVA) de l'apprentissage non formel et informel qui contribuent à l'amélioration de l'accès, de la persévérance et de la réussite scolaires des adultes sans diplôme qualifiant. Au Québec, il s'agit de dispositifs variés de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), selon l'appellation générique adoptée dans la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* publiée en 2002. Cette synthèse est basée sur des documents scientifiques (articles, chapitres de livre, rapports de recherche, thèses), des rapports d'enquête de grandes organisations internationales et de quelques documents d'acteurs nationaux ou régionaux.

### **3. Principaux résultats et principales pistes de solution**

La synthèse des écrits sur la RVA d'acquis de l'apprentissage non formel et informel (apprentissage non scolaire) confirme que les dispositifs mis en place dans divers pays permettent, à certaines conditions, l'obtention d'un premier diplôme qualifiant et l'amélioration de conditions de vie. Ce diplôme qualifiant devient une preuve que la personne a des acquis de métier, de profession ou de spécialisation, ce qui est susceptible de faciliter, par exemple, l'obtention d'une promotion. Cependant, des études menées aux États-Unis et en Europe mettent en lumière une difficulté récurrente à rejoindre des populations défavorisées, notamment des adultes ayant diverses expériences de travail, dans des

conditions souvent difficiles, et n'ayant pas complété le diplôme de formation générale du secondaire. De plus, ces populations rencontreraient des obstacles divers entraînant des ruptures dans le processus de RVA. Ces obstacles paraissent particulièrement nombreux à la phase d'information du processus, puis à la suivante, qui demande à l'adulte d'identifier et de décrire ses acquis en les mettant en correspondance avec un référentiel de diplôme.

Les obstacles sont de nature institutionnelle (ex. : délais parfois longs entre les phases, vocabulaire scolaire éloigné de celui du monde du travail, faible accompagnement, personnel plus ou moins formé, manque de soutien financier pour les personnes salariées ayant souvent un bas salaire), situationnelle (ex. : difficulté de conciliation travail-famille-RVA-formation complémentaire) et dispositionnelle (ex. : expériences scolaires passées négatives). Si les dispositifs de RVA contribuent à l'obtention d'un diplôme qualifiant, les comparaisons sont difficiles car les méthodes empruntées comportent beaucoup de variantes.

Aux États-Unis, un groupe d'études documentent le parcours scolaire d'adultes ayant obtenu des crédits à la suite de tests et examens sans suivre de cours. Elles établissent une relation solide avec la persévérance et la réussite scolaires. Le portfolio, une autre méthode de RVA adoptée dans plusieurs pays anglosaxons, peut aussi favoriser l'obtention du diplôme et, dans certains cas, permet de donner plus de sens au parcours de formation. D'autres méthodes existent, comme la préparation d'un dossier présenté devant un jury en Validation des acquis de l'expérience (VAE) française. Le portfolio et la VAE reposent sur des approches narratives en RVA et l'accompagnement personnalisé y paraît particulièrement bénéfique. Aucune étude empirique

québécoise n'existe sur le rôle des pratiques de RAC dans l'obtention d'un premier diplôme qualifiant.

La recension indique que des sous-groupes sont inégalement rejoints. Ainsi, les femmes sont plus nombreuses et le groupe d'âge des 35-45 ans est le plus représenté. Dans des études étatsuniennes, les blancs non hispanophones et les hispanophones semblent davantage avoir accès à la RVA que, par exemple, la population afro-américaine. Des actions permettent de rejoindre les personnes salariées, en plus grand nombre dans plusieurs études européennes recensées.

On peut conclure que le développement de la RVA dans les pays de l'OCDE est dynamique, mais encore loin des cibles. Comme au Québec, plusieurs États peuvent s'appuyer sur une politique publique confirmant le soutien de l'État à la mise en œuvre de certains dispositifs. La nouveauté et la complexité de ces dispositifs ainsi que la difficulté d'adopter et d'employer un vocabulaire commun à tous les dispositifs de RVA d'un même État expliqueraient, en partie, leur faible connaissance par le grand public. Cependant, les pays de l'Union européenne se sont dotés d'outils communs pour soutenir le développement de la RVA et accroître son accessibilité aux populations défavorisées, incluant en recherche et veille documentaire. Le développement plus avancé dans certains pays, dont la France, semble attribuable à un système intégrant l'information au grand public, le soutien financier, l'accompagnement des personnes candidates, l'évaluation de la mise en œuvre et la publication de données administratives contribuant des ajustements pour tenter de rejoindre et soutenir plus d'adultes.

Des constats peuvent inspirer diverses pistes d'action. Le rapport en identifie 15. Parmi elles, et en comparaison avec ce qui se fait ailleurs, il semble que le Québec doive négocier un virage majeur pour, d'une part, améliorer

l'information, en tenant compte notamment des préoccupations des adultes sans diplôme qualifiant, du langage du monde du travail et des divers acteurs travaillant en amont de la RVA officielle (pistes 6, 7, 8, 9, 12) et pour, d'autre part, plus de recherche en RAC et la publication annuelle de données administratives (pistes 1, 2, 3, 4 et 5). De plus, si le gouvernement du Québec et ses partenaires veulent que la RAC contribue à l'obtention d'un premier diplôme qualifiant, ils doivent mieux intégrer la RAC dans les milieux de travail (pistes 13 et 14), accorder un soutien financier aux adultes (piste 15) et mieux soutenir le développement de la RAC au 1<sup>er</sup> cycle universitaire (pistes 10 et 11).

#### **4. Contexte et historique du projet**

Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'Action concertée *Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires 2016-2017* du MELS et du FRQSC. L'appel de propositions lancé en 2015 s'articulait à la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* (2002) et à l'engagement du Gouvernement du Québec de rehausser l'accès à un diplôme qualifiant pour tous. La nouvelle *Politique de la réussite éducative* (2017) réitère l'engagement du Gouvernement du Québec quant à l'importance de l'accessibilité de la RAC, incluant l'accès à la formation complémentaire souvent nécessaire pour obtenir un diplôme qualifiant. Rappelons qu'au Québec les adultes ont le droit d'obtenir une reconnaissance de leurs acquis extrascolaires, en formation générale des adultes (FGA), en formation professionnelle et technique (FPT) et que plusieurs universités ont adopté une politique en ce sens.